

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2004/0011(CNS) Procédure terminée
Protection contre le faux monnayage: médailles et jetons similaires aux euros, extension aux États non participants	
Modification Règlement (EC) No 2182/2004 2004/0010(CNS) Modification 2008/0168(CNS)	
Sujet 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Economique et monétaire	PPE-DE POMÉS RUIZ José Javier	11/02/2004
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2627	06/12/2004
Commission européenne	DG de la Commission Office européen de lutte antifraude (OLAF)	Commissaire	